



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 83.- / étudiants: 35.-

UNIL: interroger l'autonomie

Deux semaines durant, des militants pro-palestiniens ont occupé le bâtiment Géopolis de l'Université de Lausanne. Ils ont évacué les lieux après la conclusion d'un accord avec la Direction.

Julia Steinberger, climatologue engagée, s'était jointe aux militants. Elle a déclaré au *Blick*: «En négociant nous sommes arrivés à une conclusion favorable»¹. On ne peut plus clairement exprimer que la Direction a capitulé.

Cet accord prévoit notamment la création d'une «cellule d'experts» chargée d'évaluer les collaborations de l'UNIL avec des instituts scientifiques de pays en guerre. Si c'est une réponse très vaudoise que de créer une commission pour régler un prétendu problème, c'est surtout oublier que l'UNIL compte déjà de nombreuses instances à la légitimité douteuse, entre son assemblée de la transition, tirée au sort, et l'*advisory board* chargé de conseiller la direction et composé de «personnalités inspirantes».

Après la fin de l'occupation, 24 heures a demandé au recteur Frédéric Herman s'il avait subi des pressions directes du politique. Monsieur Herman a répondu par la négative et a déclaré sa satisfaction que l'autonomie de l'Université ait été respectée. La négociation avec les occupants de Géopolis, dont beaucoup venaient d'ailleurs, reposait donc sur l'autonomie légale de l'Université.

L'autonomie de l'Université, avec la liberté académique des enseignants, est souvent servie comme réponse aux critiques que d'aucuns, journalistes ou politiques, peuvent émettre sur ce qui se passe à Dorigny. Tout le monde s'accorde pour dire que cette autonomie ne justifie pas tout. Mais peu savent quelles limites lui donner réellement.

Le Grand Conseil n'a toujours pas fini de plancher sur le Plan stratégique 2022-2027 de l'UNIL. S'il devrait encore susciter quelques interventions, les députés ne semblent pas partis pour y apporter de substantielles modifications. Il risque bien de rester un mélange de technocratie égalitaire, de profession de foi pour la transition énergétique, de jérémiades sur la fin des programmes européens, et de calendrier des constructions censées absorber les cohortes annuelles de nouveaux étudiants.

La Direction y affiche toutefois une tendance à vouloir changer la nature même de l'institution. Or on ne peut pas distinguer la nature d'une institution, voire d'une communauté comme l'UNIL, des missions qu'elle poursuit, des objectifs qu'elle atteindra et donc des effets qu'elle produira dans le Canton. Si je suis différent, j'agirai différemment.

Parmi de nombreuses mesures, la Direction veut «faire du campus de l'Université un laboratoire vivant de la transition écologique» et jouer ainsi «un

rôle citoyen déterminant»². Mais cet activisme officiel va encore plus loin, et revendique de s'étendre au «sociétal».

Ainsi vu le jour le Centre de compétence en durabilité, dépendant directement d'un vice-recteur. Il axe son engagement autour de la théorie dite du «Donut», conçue comme un «outil pour une transition écologique et sociale», englobant tous les domaines de la vie quotidienne, du logement à la santé, en passant par l'égalité des genres, la participation politique et la qualité des sols. Le langage inclusif, le tirage au sort comme mode de désignation des responsables politiques et la réduction de la consommation d'énergie de l'UNIL relèvent du même combat.

Cette lente inflexion est inquiétante. Elle désaxe l'autonomie accordée à l'institution de ses finalités – l'enseignement et la recherche – pour en faire le cheval de bataille d'une idéologie. Du même coup, forte de son territoire qu'est le campus, de sa population qu'est la «communauté universitaire» et des institutions qui l'encadrent, l'UNIL, en se dotant d'une manière de doctrine politique, acquiert une autonomie unique dans le Canton, et peut-être même en Suisse.

On peut longtemps ergoter sur l'orientation politique supposée du corps professoral. Une récente enquête du *Temps* a révélé l'emprise et l'intimi-

ation que des enseignants engagés pouvaient exercer sur leurs collègues³. Mais avec l'autonomisation, pour partie dirigée vers l'extérieur, des services centraux que promeut la Direction de l'UNIL, la promotion des théories éco-sociétales, longtemps cantonnées aux vaporeux débats de la cafétéria autogérée, devient une véritable politique publique. Avec tout ce que cela comporte de dispendieux pour le contribuable.

Ces dérives sont-elles seulement illégales? On se réjouirait de clamer que la Direction viole la loi sur l'Université (LUL). La dernière et très interprétable mission que la LUL confie à l'Université est cependant «d'exercer une fonction de service en faveur de la collectivité et de stimuler le débat de société». Vingt ans après son adoption, admettons que cet objectif a tenu du vœu pieux libéral. Le service à la collectivité a pris le visage arrogant du militant-chercheur omniscient. Et le débat n'est stimulé que dans un sens.

Félicien Monnier

¹ Léo Michoud, «A l'UNIL, le bâtiment Géopolis se vide de ses occupants pro-palestiniens», *Blick.ch*, mai 2024, publié à 21h40».

² Plan d'intentions de l'Université de Lausanne 2021-2026, p. 8.

³ Laure Lugon-Zugravu, «Universités romandes, fabriques de militants de gauche», *Le Temps* du 1^{er} juin 2024.

Santé: retour au réalisme?

Le rejet des deux initiatives fédérales démagogiques sur l'assurance-maladie et le coût des soins – rejet étonnamment net pour celle sur le subventionnement des assurés, merci, chers Confédérés allemandiques! – nous ramène aux éternelles questions du coût de la santé. Cependant que la gauche semble fourbir ses armes pour étatiser l'assurance-maladie, ce qui n'arrangera rien, il convient de reprendre sereinement la réflexion sur divers aspects du problème.

Dans le Canton de Vaud, qui a déjà instauré le subventionnement pour tous les assurés dont les primes dépassent 10% du revenu, il est temps de stopper l'explosion de la facture. Car le fameux «compromis dynamique» de MM. Maillard et Broulis, dont le coût a triplé, atteint aujourd'hui la somme pharamineuse de 850 millions selon le budget 2023. Il n'est bien sûr pas possible de détricoter cela d'un coup, mais on pourrait être plus regardant à la dépense. Un exemple: le revenu pris en considération pour le droit aux subsides est le revenu effectif, même pour le bobo qui a choisi de travailler à 70%; on soutient ainsi sa propension au dillettantisme, sans nécessité sociale – à

la charge des contribuables. Les règles d'attribution devraient être resserrées. Peut-être même devrait-on fixer un plafond à la dépense publique, qui paraît hors de contrôle.

Quant au coût de la santé, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur les possibilités indolores de les limiter. Car le coût des prestations médicales évolue peu, selon l'indice des prix à la consommation. Ni les tarifs médicaux, ni le coût des hôpitaux, ni le prix des médicaments n'ont sensiblement augmenté. Mais si le prix unitaire est stable, des nouveautés apparaissent, souvent très onéreuses, dans la pharmacie et l'appareillage. Et surtout la demande augmente; c'est la quantité des prestations qui explique principalement l'augmentation de la dépense. Cela tient d'abord au vieillissement de la population, car l'espérance de vie s'allonge, mais c'est souvent une vie égotante.

L'essentiel des dépenses de santé concerne les personnes âgées, et plus particulièrement durant les deux ou trois ans qui précèdent le décès. Les primes d'assurances étant égales quel que soit l'âge, on arrive ainsi à cette situation ubuesque où l'Etat subven-

tionne les jeunes pour qu'ils puissent, par leurs primes surfaites, subventionner les vieux. On ferait mieux d'échelonner les primes selon l'âge et de concentrer l'aide publique sur le soutien aux assurés âgés.

On objecte que cela pousserait au contingentement des prestations offertes aux personnes d'un grand âge. Voilà en effet un important problème, mais qu'il ne convient pas d'éluider. Il y a l'aspect de «l'acharnement thérapeutique», qu'on peut canaliser par des directives anticipées du patient. Et le contingentement des prestations ne serait pas une chose entièrement nou-

velle. Aujourd'hui déjà de nombreuses recommandations d'éthique professionnelle, principalement émises par l'Académie suisse des sciences médicales, définissent quels examens et quels soins sont utiles, et avec quelle périodicité; le médecin reste libre de sa décision, mais il nous semble que ces règles de bonne pratique sont assez largement suivies, d'autant plus qu'elles sont relayées par la FMH. Il est probable qu'il subsiste là un vaste champ d'action. Car il faut accepter que la vie ait une fin, et donc que la médecine ait des limites.

Jean-François Cavin

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

19 juin: **De la fourche à la fourchette**

Avec M. Blaise Hofmann, auteur de *Faire paysan*.

26 juin: **Fouilles récentes et reconstitution de peintures murales à Pompéi**

Avec M. Michel Fuchs, professeur honoraire d'archéologie de l'UNIL, directeur du Projet Pompéi de l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.

www.ligue-vaudoise.ch/mercredi

Correspondances

*Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.*

Baudelaire, Correspondances

A treize ou quatorze ans, je tombe en extase devant la reproduction d'une peinture: le centre est occupé par un énorme disque assez sombre composé de hachures entremêlées, mauves, violettes, orangées. Le haut du tableau développe cette gamme chromatique en arcs excentriques. Une nappe orange intense apporte une lumière chaude dans le tiers inférieur. Toute la surface de la toile est délicatement oblitérée en premier plan par un entrelacs de traits fins noirs en désordre organique. Une furtive intuition me projette dans un paysage familier: je vois le coucher du soleil à travers les roseaux en contre-jour, à Champ-Pittet, au bord du lac de Neuchâtel.

L'irrésistible émotion ressentie devant ce tableau me porte à l'acheter. Il illustre un disque 33 tours: Olivier Messiaen, *8 Préludes / 4 Etudes de rythme*, Yvonne Loriod, piano. Je ne connais pas le compositeur. A cette époque, mes goûts musicaux me portent plutôt vers le violon de Vivaldi, le clavecin de Rameau, le piano de Schubert. Mais le verso de la pochette contient des éléments déterminants pour l'acquisition du vinyle: la poésie des titres des *Préludes* est de nature à capter l'adhésion d'un adolescent: *Chant d'extase dans un paysage triste, Le nombre léger, Les sons impalpables du rêve...* Le plus intrigant concerne les commentaires de chaque pièce, rédigés par le compositeur lui-même: «Les titres des *Préludes* cachent des études de couleurs. Et l'histoire triste indiquée par le *6^e Prélude*, «Cloches d'angoisse et larmes d'adieu», est ensevelie dans de somptueuses draperies violettes, oranges, pourpres.»

Plus tard, j'appris que les descriptions énigmatiques de Messiaen étaient l'expression d'un phénomène neuro psychologique abondamment documenté, la synesthésie: «Quand

j'entends des sons, je vois des couleurs correspondantes.» De nombreux artistes témoignent de cette faculté étrange et variable, qui n'a rien à voir avec des visions consécutives à la consommation de substances hallucinogènes. Parmi eux, des poètes: Baudelaire, Rimbaud; des musiciens: Scriabine, Schönberg; des peintres: Kandinsky, Hockney...

Le cas de Messiaen est singulier parce qu'il construit à partir de ce don un des éléments essentiels de son langage musical. Son système harmonique tend à se substituer à l'harmonie traditionnelle, sans toutefois la nier. Ainsi sa forte personnalité musicale est aisément identifiable à l'audition de quelques mesures seulement.

Pour un écolier impécunieux, l'investissement – 27 francs des années 1960, tout de même! – dans une musique inconnue était un geste hasardeux. Je m'appliquai donc à comprendre, puis à aimer ces *Préludes* commentés de manière un peu extravagante mais d'une poésie enthousiasmante. Dans un premier temps, il m'a été difficile d'associer l'écriture pianistique d'Olivier Messiaen à l'intensité de ses visions colorées, n'étant, comme la plupart, pas doué d'audition synesthésique, sinon par métaphores simplistes: musique lumineuse, ensoleillée, sombre, voix blanche, etc.

Parce que j'avais dû faire un effort de compréhension et d'accoutumance, le disque providentiel des *Préludes* de Messiaen me révélait le réel comme un système de correspondances cohérent entre musique, peinture, poésie et paysage: voir, entendre, vivre ne formaient qu'un. Chaque art, par les moyens de son langage propre, rendait témoignage de la mystérieuse unité du monde. Les

artistes de génie, comme les saints, contribuent à réordonner le désordre apparent de la Création après la Chute. Comme ce désordre suppose un ordre préexistant, l'œuvre d'art, quand elle nous touche au plus profond de l'âme, en restaurant cet ordre, entrouvre une fenêtre sur l'au-delà. Aussi le spectacle de la beauté laisse toujours un peu nostalgique, parce qu'il nous met en relation avec le souvenir du Paradis perdu.

A la fin des années 1890, Kandinsky a décrit une expérience fondatrice: le soleil couchant sur Moscou vécu comme une symphonie de couleurs, associé à une représentation de *Lohengrin* de Wagner: «Les violons, les basses profondes, et surtout les instruments à vent personnifiaient alors pour moi toute la force de l'heure du couchant. Je voyais toutes ces couleurs dans mon esprit, elles se tenaient devant mes yeux. Des lignes sauvages, presque enragées, se dessinaient devant moi. Je ne craignais pas de dire que Wagner avait peint ce moment en musique.»

A l'aube du XX^e siècle, sous l'influence de Wagner (*Gesamtkunstwerk*), du symbolisme et de la théosophie, il y eut de nombreuses tentatives d'union des arts. Plusieurs tableaux de Kandinsky font référence explicite aux sons et à la musique. L'amitié qui le lia à Schönberg donna lieu à un riche échange de lettres où il est beaucoup question d'interaction entre les arts. Or Schönberg était un peintre autodidacte surdoué, certainement pas un dilettante. La plupart de ses peintures sont datées entre 1908 et 1911, période d'intense et féconde créativité musicale et picturale. Depuis 1907, il passait régulièrement l'été à Gmunden am Traunsee en Haute-Autriche. C'est dans ce cadre qu'il écrivit ses *Fünf Orchesterstücke op. 16* en 1909.

La troisième de ces *Pièces*, d'une durée de trois minutes, intitulée *Farben*, est complètement athématique. Elle est l'illustration d'un procédé que son auteur a désigné sous le nom de *Klang-*

farbenmelodie, mélodie de timbres. Les six pages de la partition se déroulent dans une quasi immobilité, rassemblant les forces d'un vaste orchestre symphonique avec la plus grande retenue, les nuances s'établissant entre *ppp* et *pp*. Les mots *Klang* et *Farben* montrent l'intention de Schönberg de manifester la rencontre entre musique et peinture. Quant à la mélodie, au sens traditionnel du terme, elle est remplacée par la mutation progressive des timbres. Le morceau est fondé sur un accord de cinq sons, dont aucun ne doit être prépondérant, qui se transforme délicatement, passant d'un pupitre à l'autre, selon le procédé du fondu-enchaîné. Ces jeux harmoniques subtils sont ponctués de quelques minuscules et brefs événements, comme des touches de pinceaux.

Il y a quelque temps, je fis écouter *Farben* à un ami amateur de peinture et de musique qui ne connaissait pas l'œuvre. Je lui demandai de décrire le déroulement de la pièce, d'en noter quelques particularités. A la fin je lui proposai d'associer cette audition à un paysage. Après une brève hésitation, il choisit la Vallée de Joux; il compléta: la brume à la Vallée de Joux. Pour rendre plus explicites ses intentions à ses auditeurs, Schönberg avait donné la source de son inspiration en attribuant un titre à cette troisième pièce: *Sommernorgen an einem See*.

Pendant plusieurs saisons, le peintre Richard Gerstl partagea ses villégiatures avec la famille Schönberg au bord du Traunsee. Une huile datée de l'été 1907, *Kleine Traunseelandschaft*, s'inspire du même paysage. Le paradoxe des deux œuvres réside en ceci: autant la pièce de Schönberg crée un espace méditatif en apesanteur, autant le geste pictural de Gerstl est dynamique, presque agressif sur toute la surface du tableau. L'œuvre musicale inscrite naturellement dans la durée cherche précisément à l'abolir, tandis que le peintre, limité par un petit format (40 X 36 cm), semble vouloir emprunter à la musique la vitalité d'un allegro échelonné pour déborder du cadre.

Jean-Blaise Rochat

Marius Borgeaud

M. Yves Guignard, historien de l'art, agrémentait cette année la collection Presto, de chez Infolio, d'un opuscule consacré au peintre Marius Borgeaud. Cette synthèse de soixante-quatre pages insiste sur le contraste saisissant entre, d'une part, la vie de débauché d'un jeune rentier prodigue, et d'autre part, la franche sobriété de son œuvre dans laquelle les commentateurs ont décelé «une sorte de parti pris de pauvreté».

Ce décalage n'a rien de paradoxal. Il relève, au contraire, de la juste et noble réaction artistique à un premier égarement existentiel. C'est pourquoi la première partie du livre de M. Guignard s'intitule «Sauvé par la peinture».

Marius Borgeaud naît en 1861 à Lausanne dans une famille de notables. A l'âge de vingt-huit ans, il hérite de son père, abandonne tout projet professionnel et dilapide son bien à Paris. Il y mène le train de vie que l'on peut imaginer pour un jeune dandy fortuné de la Belle Epoque, rythmé par les excès et les voluptés.

Épuisé par les vanités de ce monde, il devra rentrer en Suisse pour se soigner. Il est placé sous tutelle dès 1897. L'enfant prodigue se reprend en main, il retourne à Paris, mais cette fois pour apprendre un métier, celui de peintre.

Borgeaud étudie à l'Académie Cormon à Montmartre et commence sa carrière vers l'âge de quarante ans. Il baigne initialement dans un milieu néo-im-

pressionniste. A l'instar de ses collègues, il part régulièrement en Bretagne pour peindre des paysages, mais un beau matin, au lieu de sortir voir la nature, Borgeaud décide de rester dans l'auberge où il séjourne. Il se mettra alors à peindre ces intérieurs campagnards et modestes qui feront sa réputation. Il développe un style brut qu'on ne saurait qualifier de réaliste, nous avertit M. Guignard, car il «simplifie et abstrait une grande partie du réel». On ne distingue pas les détails des mains et des visages. De même, Borgeaud ne se soumet pas à la stricte réalité logique des ombres, de la gravité ou de la perspective qu'il remanie à sa façon.

A défaut d'être réaliste, sa peinture est «populaire», tant par le thème que par le style. Peut-il être classé parmi les peintres naïfs, lui qu'on a comparé au Douanier Rousseau? A ce titre, M. Guignard rappelle que l'appartenance au courant de l'art naïf ne relève pas seulement de considérations esthétiques,

mais qu'elle suppose aussi un rapport naïf du peintre à sa peinture. On y range des artistes populaires et autodidactes qui ont souvent exercé leur art à côté d'un premier métier. Si Borgeaud répond indubitablement aux critères esthétiques de l'art naïf, il en est de fait exclu par sa biographie.

Borgeaud a vécu l'essentiel de sa vie hors de son pays, il a surtout peint des paysages et des intérieurs bretons. Pourtant, M. Guignard nous montre «qu'il a de quoi plaire aux tempéraments protestants du canton de Vaud», lui qui pêche, chute, puis se repent en mettant en scène la vie «modeste, fruste et simple» des gens de la campagne; comme si après avoir tout fait pour fuir sa patrie, il était malgré tout rattrapé par ses racines.

Colin Schmutz

Référence: Yves GUIGNARD, *Borgeaud, une Bretagne intérieure*, Infolio Presto, 2024, 64 p., fr. 12.-.

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Le monde si vivant d'Etienne Delessert

Il y a bien longtemps, je feuilletais à la Bibliothèque du Collège de Béthusy un exemplaire de «La Galère», journal fondé en 1954 ou 1955 par un groupe de collégiens, lorsque je tombai sur une caricature bluffante de Pierre Ansermoz, dit «Canasse», notre maître de français et d'histoire. L'artiste l'avait parfaitement cerné, trappu et sûr de lui, solennel et intransigeant. Cet artiste, c'était Etienne Delessert, le même qui prétendrait plus tard, dans un «Plan Fixe» tourné en 2006, n'avoir eu à la base aucun talent particulier de dessinateur!

En 1959, Bertil Galland, chargé de relancer les *Cahiers de la Renaissance vaudoise*, en rade depuis 1953, décida de faire de cette revue une vraie maison d'édition. M. Regamey, qui connaissait Etienne Delessert depuis son enfance, présenta le tout jeune graphiste au futur éditeur. Le courant ne pouvait que passer et Delessert fut chargé de concevoir la ligne graphique des futurs *CRV*. Il mit au point une présentation élégante, la moitié supérieure de la couverture réservée au titre et à l'auteur. Ils choisirent sagement le format, le papier et la typographie.

En 1962, Delessert fut prié d'illustrer le Cahier de Joël Jakubec «Kafka contre l'absurde». Ces sept dessins, dont la minutie accentuait le caractère inquiétant, restituaient puissamment le monde obscur et tourmenté de Kafka. Jakubec était enthousiaste au point, disait-on, de vouloir changer complètement son texte et d'en faire un commentaire des dessins de Delessert.

En 1968, il réussit un autre coup magnifique avec les dix-sept illustrations au crayon du «Match Valais-Judée» de Maurice Chappaz. L'écrivain lui-même, les apôtres, les cafetiers, les prophètes et les chanoines, saint Maurice, le diable et le bon Dieu, tous sont avalés, ruminés, digérés, puis reconstruits et incorporés au monde parallèle de Delessert.

En 1969, Delessert dessine la couverture du «Portrait des Vaudois», où l'on voit Jacques Chessex, papier et plume en main, trôner au-dessus de Lausanne, entourée de la campagne et de la vigne.

En 1986, mandaté par un magasin de mode, Delessert orne Lausanne et d'autres villes d'une série d'affiches de chats vantant la «griffe Ausoni». Ces affiches saturées de couleurs attirent et retiennent le regard. L'esthétique se double donc ici d'efficacité commerciale, ce qui casse définitivement l'opposition que des esprits moralisateurs croient devoir faire entre l'affiche artistique et l'affiche publicitaire!

Delessert, c'est une longue et prolifique carrière conduite dès après son baccalauréat classique par un travailleur acharné, du Canton de Vaud à Paris puis de Paris à New York. Delessert, c'est *Tournesol*, une maison d'édition. C'est *Carabosse*, un atelier de dessins animés. C'est la série *Yok Yok*, c'est les *Contes 1* et *2* réalisés en collaboration avec Eugène Ionesco, c'est *Sans fin la fête*, une

histoire originale de l'arche de Noé, ainsi que plus de septante-cinq ouvrages dessinés. C'est 4000000 d'exemplaires vendus, c'est 35 expositions personnelles organisées de par le monde. C'est le don d'une centaine de ses œuvres au Canton de Vaud.

Delessert, c'est surtout un style resté fidèle à lui-même du début à la fin de sa carrière, un style un peu fou, contenu par un souci extrême de la finition, une

fantaisie joyeuse et méticuleuse qui évoque Jérôme Bosch, Magritte ou Dali. Tout au long

de sa vie, il transformera la réalité en un monde surréel, où les contours sont plus veloutés, les volumes plus prononcés, le jeu des couleurs plus contrasté.

Au contraire de la méthode Disney, qui réduit ses sujets à des courbes simples, souples et dynamiques, le style de Delessert est marqué d'une certaine raideur et ne craint pas les déformations, notamment dans les perspectives. Cette manière renforce la présence de l'objet et l'impose à notre attention.

Son souci de l'exécution, dont il disait qu'il ne cessait de croître au fil des ans, ne concernait pas seulement la forme. Dans le «Plan Fixe» conduit par Bertil Galland, il parle longuement de son obsession d'être juste par rapport au public et par rapport au message. Le public, ce sont les enfants de 5 à 7 ans, ceux aussi qui ont conservé quelque chose de

cet âge et ne craignent ni le fantastique, ni les masques, ni les monstres. Quant au message, c'est toujours une histoire surprenante qui raconte avec légèreté la richesse colorée et l'originalité mystérieuse de la création.

Pour que ses histoires dessinées soient plus exactement adaptées, il réalisa avec Jean Piaget une enquête de huit mois dans les écoles de Suisse romande. Le questionnaire soumis aux écoliers les priait de commenter des illustrations sans texte, des textes sans illustration et des esquisses d'un futur ouvrage. Il en est résulté le fameux *Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde*, que conclut un génial portrait de Piaget, tout étonné d'être là, entouré d'une foule d'animaux terrestres, marins, aériens et souterrains de toutes les couleurs. Mais ses connaissances épistémologiques nouvellement acquises ne détournent pas Delessert de sa perspective ordinaire. *La souris* n'est pas un livre crypto-pédagogique. C'est une simple histoire touchante et féérique, une de plus, qu'un artiste amical raconte à des enfants.

Cette préoccupation constante de faire juste et de ne pas se contenter de faire beau obombré son œuvre d'une infime nuance de gravité qui donne à Delessert sa touche personnelle unique.

Etienne Delessert était né le 4 janvier 1941. Il est mort le 21 avril dernier à Lakeville, dans le Connecticut.

Olivier Delacrétaz

Aspects de l'étatisation progressive de la société dans le canton de Vaud

On a vu (*La Nation* N° 2254 du 31 mai 2024) certains aspects de l'étatisation progressive de la société sur le plan fédéral, en particulier ceux des effectifs de la fonction publique et des salaires versés dans les administrations. Dans le Canton de Vaud, on constate aussi que la progression des effectifs de l'administration est constante depuis des années et se révèle supérieure à l'augmentation de la population. Ainsi pour 2024, les effectifs demandés par voie budgétaire s'accroissent de 471,5 équivalents temps plein (ETP). Cela représente une progression de 2,5% pour atteindre 19'657 ETP, le CHUV, l'Université de Lausanne, les Hautes écoles, les ORP et Plateforme 10 n'étant pas inclus dans le total, ni d'ailleurs le parapublic (EMS notamment). En 2023, l'augmentation avait été de 424,44 ETP (+2,3%) et en 2022 de 493,8 postes, soit 2,7%. On rappellera aussi que, depuis 2008, les effectifs de la fonction publique, à périmètre constant, ont augmenté de 4'566 ETP, soit 30,2%. En quinze ans, la progression atteint presque un tiers, tandis que, entre 2008 et 2022 (dernier chiffre publié), la population vaudoise ne s'est accrue que de 20,7%.

Croissance des dépenses...

Les dépenses de l'Etat ne cessent d'augmenter, avec une progression en 2023 de 4,7% (2022: +2,8%, 2023: +3,7%). Si l'on se hasarde sur le terrain des comparaisons intercantionales, on doit remarquer, pour s'en inquiéter, que le ratio de fonctionnaires par habitant atteint 2,35% dans le Canton de Vaud, contre 1,77% à Zurich et 0,98% à Berne. La

proportion entre dépenses publiques et PIB s'établit à 17,55% dans le Canton de Vaud contre 11,71% à Zurich et 13,31% à Berne. Or, on ne peut pas dire que les cantons alémaniques offrent moins de qualité de vie ou seraient en retard pour les infrastructures et les services qu'ils offrent (hôpital universitaire, transports publics, université etc.).

On le constate, le Canton de Vaud n'est assurément pas un exemple de modération lorsqu'il s'agit de coûts ou d'effectifs de la fonction publique. La croissance de la population induit certes des besoins supplémentaires, mais ceux-ci devraient – si la recherche d'efficacité était une priorité – incorporer certaines économies d'échelle; l'outil informatique devrait lui aussi permettre d'éviter une croissance plus que proportionnelle. Cela semble hélas ne pas être le cas. Parmi les éléments qui favorisent cette dérive, la fiscalité joue incontestablement un rôle.

... et lourde fiscalité

En effet, le dynamisme économique de l'arc lémanique a longtemps permis de générer des recettes fiscales considérables. Après le redressement des finances cantonales mises à mal à la fin des années nonante, les excédents se sont succédé. Sur les dix dernières années (2012-2022) cet excédent était en moyenne de l'ordre de 600 millions de francs par année, soit un total de 6 milliards de francs. Or, aucune mesure fiscale n'a été prise pour améliorer le sort des contribuables. Le Canton de Vaud figure ainsi parmi ceux qui exploitent le plus le potentiel fiscal de leurs contribuables¹. Pour les per-

sonnes physiques, les trois cantons qui présentent les indices les plus élevés sont les Cantons de Vaud (131), de Genève (131) et de Bâle-Ville (122). Ces valeurs signifient que l'exploitation du potentiel fiscal se situe 31, 31 et 22% au-dessus de la moyenne nationale dans ces trois cantons. La moyenne suisse est obtenue en calculant le ratio entre les recettes fiscales agrégées des Cantons (en moyenne sur trois ans) et le total de leurs revenus imposables (toujours en moyenne sur trois ans).

Le cumul des deux phénomènes – forte exploitation du potentiel fiscal et présence d'excédents considérables – ne peut qu'aiguiser les appétits et inciter à la dépense. Le Grand Conseil n'est d'ailleurs pas en reste lorsqu'il s'agit d'édicter de nouvelles prescriptions qui très (trop) souvent se traduisent par un besoin accru de fonctionnaires pour en assurer la mise en œuvre ou le contrôle. On observe actuellement une tendance croissante à donner une réponse légale ou réglementaire à tout événement défrayant

la chronique; on en jugera par les multiples démarches parlementaires déposées semaine après semaine au parlement cantonal ou dans les législatifs communaux. La nécessité de flatter l'électeur ou de s'assurer de sa fidélité incite aussi à augmenter les prestations ou à octroyer des largesses supplémentaires, et prôner la modération n'est guère populaire. C'est avant tout un problème politique. Dès lors qu'on attend (ou qu'on exige) de l'Etat une intervention accrue – nous y reviendrons dans un prochain article – les dépenses et les impôts ne peuvent que s'inscrire à la hausse. Un peu de bon sens et de modération, alliés à la réelle prise en considération des rôles respectifs de l'Etat et de la société civile, pourrait permettre de sortir de cette impasse.

Jean-Hugues Busslinger

¹ Voir le document de base de l'Administration fiscale fédérale «indice 2024 de l'exploitation du potentiel fiscal» <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/85978.pdf>

Loi sur l'électricité: remerciements

Un conseiller fédéral arrivant vierge de toute tache à sa première campagne de votations, la quasi-intégralité des entreprises d'électricité et des partis, les grandes associations de défense de la nature – WWF, Pro Natura et Bird-life en tête – étaient contre nous.

Avec de très maigres moyens, une poignée de courageux a mené ce combat inégal. Le renouvelable ne tiendra pas ses promesses et, dans quelques

années, beaucoup regretteront ce vote. Dans l'intervalle, des éoliennes se seront dressées sur les douces collines du Plateau.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont soutenus financièrement. Par leur geste, ils ont déclaré combien de la nature au politique se tissait un lien fort. Qu'ils soient ici remerciés.

Ligue vaudoise

Changer le nom des places et des rues à Lausanne?

Depuis 2022, la Municipalité de Lausanne a décidé d'attribuer à certaines rues et places des noms de personnalités féminines. Le choix se fonde sur l'ouvrage *100 femmes qui ont fait Lausanne* (Ed. Antipodes). Nous n'avons aucune prévention à cet égard dans la mesure où les lieux baptisés n'avaient pas de nom ou ont été créés récemment: ainsi le parc Anne-Fontaine, aux Fiches Nord, ou la passerelle Lucy-Dutoit pour la passerelle du Flon, par exemple. La question devient plus délicate pour une place connue de tous depuis longtemps, comme la place Centrale, devenue en 2023 place des Pionnières: ce nom fleure bon les mouvements de jeunesse imités du scoutisme dans les pays communistes, avec leur foulard rouge et leurs palais: ПИОНЕРОМ.

Actuellement la Municipalité met en consultation le changement de noms de sept places, promenades ou rues de la ville. Nous mettons notre veto au moins à deux d'entre elles. La rue du Vallon deviendrait la rue Sera-Biasini, du nom de la tenancière d'une pension dans cette rue, durant 34 ans. Nous voulons

bien admettre que Mme Biasini, dont le nom ne dira rien à personne, ait tenu sa pension durant toute sa carrière à cet endroit. Mais combien de personnes, masculines ou féminines, ou de couples, ont tenu des pensions, hôtels, magasins, écoles privées durant plus longtemps encore, et parfois sur plusieurs générations, comme l'Institut Brillantmont à l'avenue Charles-Secrétan, fondé en 1882 et toujours propriété de la même famille! La rue du Vallon (dont l'une des maisons historiques a très malheureusement été démolie récemment) forme un ensemble locatif cohérent, bâti dans les années 1870; densément habitée, cette rue mérite de garder le nom qu'elle porte depuis 1895.

L'autre modification est plus grave encore: la place du Grand-Saint-Jean deviendrait la place Charlotte-Olivier-von-Mayer (sic). On veut bien que, parmi les femmes médecins de Lausanne, Charlotte Olivier soit une personnalité exceptionnelle qui, avec son mari Eugène, s'est battue contre la tuberculose dans un esprit de sacrifice remarquable. Elle et lui ont leur notice dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* et sa vie

a été étudiée par Geneviève Heller, puis par David Auberson et Nicolas Gex de façon approfondie. Néanmoins, le quartier de Saint-Jean existe à Lausanne par la présence du premier hôpital de la ville, attesté depuis 1127! «On peut supposer, écrit Louis Polla, que déjà bien avant, l'évêque de Lausanne ou le chapitre avait aménagé à l'intention des marchands, des voyageurs fatigués, des malades et des indigents, un refuge et un modeste oratoire.» La place du Grand-Saint-Jean elle-même, fait remarquable, a été créée par les Bernois entre 1787 et 1789, à la suite de la démolition de quelques bâtiments: il s'agissait de fournir un endroit servant «de dépôt aux chars et aux chevaux des paysans aux jours de foire», donc un usage pratique à l'origine. Mais plus tard, elle fut utilisée lors des banquets publics à l'occasion des 600 ans de la Confédération, en 1891, ou de l'ouverture du tunnel du Simplon. Elle reste un lieu de passage, surtout depuis la création de la rue Pichard en 1912, et de convivialité aujourd'hui encore.

Autre aspect: les nombreux magasins, sociétés immobilières, thérapeutes et entreprises diverses dont le siège et l'activité se trouvent à la place du Grand-Saint-Jean. Tous doivent changer leur papier à en-tête, leur site inter-

net, leur inscription dans les registres de toute sorte. Le bon de Fr. 50.- à faire valoir dans les commerces locaux paraît bien dérisoire face aux inconvénients causés par ce changement de nom! Sans compter la perte de prestige d'une adresse au centre-ville, dans un quartier qui date du Moyen Age. Mentionnons quand même en passant que la place du Grand-Saint-Jean est aussi le siège de ce journal et de la Ligue vaudoise! Petit clin d'œil: au début, notre mouvement avait ses locaux à la rue Jenny-Enning (née Cavin), généreuse philanthrope dont l'héritage a permis de construire trois écoles primaires à Lausanne.

Mais surtout, les rues et la place de Saint-Jean révèlent depuis le début du Moyen Age la présence et l'appui de l'Évangéliste invoqué sur les malades et sur ce quartier. Les progrès de la lutte contre la tuberculose grâce à la doctoresse Olivier ne sauraient éclipser l'aspect séculaire et chrétien de la présence du saint patron.

Bref, tant l'histoire de ces deux quartiers que les désagréments sur les personnes qui y vivent et y travaillent condamnent, dans ces deux cas, les modifications proposées.

Yves Gerhard

Références: Louis Polla, *Rues de Lausanne* (1981) et *Places de Lausanne* (1987), Ed. 24 heures; Marcel Grandjean, *La Ville de Lausanne (Monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud, III)*.

Qui paiera la 13^e rente?

Les rentes du 1^{er} pilier (entre CHF 1 185 et CHF 2 370 par mois) ne permettent plus d'assurer un standard de vie jugé digne selon nos critères actuels. Même si les prestations complémentaires les complètent, les Suisses ont décidé d'offrir à leurs aînés une treizième rente AVS.

Malheureusement, l'argent de la protection sociale ne tombant pas du ciel, il faut aujourd'hui songer au financement de cette mesure. Les rentes AVS sont acquittées par un fonds alimenté, d'une part, par les cotisations des employeurs et travailleurs (pour trois quarts) et, d'autre part, par une contribution de la Confédération. L'argent de l'Etat ne tombant pas du ciel non plus, cette part est fatalement financée par toutes sortes d'impôts et de taxes (en particulier, la TVA et les taxes sur les maisons de jeux).

Dans le deuxième pilier (LPP), les cotisations de chaque assuré sont thésaurisées en vue de sa retraite, permettant d'amasser un capital dont le placement apporte des revenus additionnels (le 3^e cotisant avec l'employé et l'employeur). Pour l'AVS, seule la différence entre les revenus et les rentes de l'année est thésaurisée. Ainsi, le fonds AVS ne couvre qu'un peu moins d'une année de cotisation, ne permettant d'apporter que des rendements anecdotiques pour la masse des rentes à financer (environ 1%).

Pour financer l'augmentation d'un treizième des charges de l'AVS, il n'y a donc que trois solutions. Premièrement, faire payer les actifs; c'est la solution de la gauche: augmenter les cotisations sociales. Le Conseil fédéral approuve cette variante, proposant alternativement d'y ajouter une augmentation de la TVA qui serait financée tant par les jeunes que les vieux. La droite qui propose simplement de creuser dans les fonds de l'AVS reporte aussi la charge sur les jeunes. Alors que les aînés sont globalement mieux lotis que les familles, cette solution n'apparaît pas comme sociale-

ment juste.

Deuxièmement, la Confédération peut augmenter sa contribution. Pour ce faire, elle pourrait chercher de nouveaux impôts qui mangeront à nouveau le pouvoir d'achat des contribuables. La Confédération pourrait aussi diminuer d'autres dépenses pour les allouer à la prévoyance-vieillesse. Il semble que de nombreux votants ont estimé qu'ils pouvaient bien s'offrir une 13^e rente, alors que l'Etat trouvait des moyens supplémentaires pour financer plein de nouvelles causes (climat, Ukraine, armée, asile, formation, etc.). Admettons cependant qu'il n'y a pas de consensus sur les tâches à abandonner et que des mesures d'optimisation de la productivité de l'administration auront de la peine à diminuer rapidement les charges de cinq milliards sur un total de 80. Les parlementaires peinent déjà à résorber un déficit de deux milliards. Il y aurait cependant de quoi faire, tant pour libérer la Confédération des tâches qu'elle s'est arrogées au fil des ans, que pour rationaliser le fonctionnement d'un secteur public croissant.

Enfin, si l'on n'augmente pas les recettes, il reste à diminuer les dépenses. Une augmentation de deux ans de l'âge de la retraite compenserait à peu près le coût de la 13^e rente. Cette solution aurait le mérite de faire reposer le financement de cette charge nouvelle, non sur les actifs, mais sur les retraités qui travailleraient plus longtemps pour vivre mieux à la retraite. Vu l'augmentation de l'espérance de vie depuis l'introduction de l'AVS en 1948 et l'amélioration de l'état de santé général des soixante-naires, cet effort ne paraît pas disproportionné.

Une combinaison de différentes mesures est évidemment possible, d'autant que le financement à moyen terme de nos retraites le requiert, avec ou sans 13^e rente.

Olivier Klunge



Plus d'avions, moins de bouchons!

Pour avoir traversé l'Allemagne récemment, nous pouvons attester que la conduite sur ses autoroutes n'est plus ce qu'elle était. Autrefois, les véhicules lents ou moyennement rapides ne déboîtaient qu'au dernier moment, puis s'empressaient de se rabattre pour laisser passer d'impérieux bolides surgis aussi subitement qu'ils disparaissaient à l'horizon. Aujourd'hui, d'interminables cortèges d'insignifiantes carioles traversent des *Länder* entiers en flânant sur la piste de gauche, sous prétexte qu'un poids lourd hypothétiquement encore plus lent se

ment aux sujets militaires, il valait sans doute mieux qu'elle s'abstienne.

L'atterrissage et le décollage de quatre F/A-18 sur l'autoroute ont surtout donné lieu à des milliers de commentaires affligeants sur les forums internet, entre ceux qui répètent en boucle depuis le siècle passé que l'armée ne sert à rien et que c'est du gaspillage, ceux qui voudraient que la Suisse achète des Su-34 ou des Rafales plutôt que des F-35, et surtout les innombrables émules du vicomte de Valvert qui se sont crus inspirés et originaux en postant un million de fois les mêmes «traits d'esprit» narquois: *est-ce que les avions auront une vignette autoroutière?* (oui, il y en avait une en décoration dans le cockpit) et *est-ce qu'il seront flashés par des radars?*

LE COIN DU RONCHON

distingue à l'horizon, et surtout pour imposer aux autres usagers de la route les dogmes de la modernité occidentale qui condamnent toute forme de vitesse, de puissance ou de plaisir de conduire. Pas de liberté pour les amis de la liberté!

En Suisse, pendant ce temps, quelques veinards ont pu se faire plaisir à 270 km/h sur l'autoroute entre Payerne et Avenches. L'exercice «Alpha Uno» – le premier de ce genre depuis trente-trois ans – a enthousiasmé de nombreux admirateurs de l'armée et des avions, au grand dam des alternatives décroissantes. Certains ont regretté l'absence de retransmission en direct sur la RTS; mais vu les persiflages moqueurs que celle-ci réserve habituelle-

Mais à quoi bon placer des radars sur les autoroutes, quand on voit à quel point il est devenu difficile (si l'on n'est pas pilote de chasse) d'y rouler à une vitesse convenable? Si les collectivités publiques veulent continuer à engranger de substantielles recettes en taxant les excès de vitesse (les sources les plus crédibles évoquent quelque 500 millions de francs par année sur l'ensemble de la Suisse), il va falloir qu'elles se mobilisent en faveur de la suppression des goulets d'étranglement et de l'élargissement des tronçons surchargés. Et donc qu'elles appellent à voter OUI, cet automne, à la troisième voie autoroutière entre Nyon et Genève (étape d'aménagement des routes nationales). Il en va de l'avenir des finances publiques.